



(mise à jour du 18/08/2014)

PLANNING ECOLE ELEMENTAIRE ANNEE SCOLAIRE 2014-2015

	LUNDI	MARDI	MERCREDI		JEUDI	VENDREDI
07h30-09h00	ALAE*	ALAE	ALAE		ALAE	ALAE
09h00-12h00	ECOLE	ECOLE	ECOLE (fin des cours 12h00)		ECOLE	ECOLE
12h00-14h00	CANTINE/ALAE/APC**	CANTINE/ALAE/APC	ALSH	CANTINE	CANTINE/ALAE/APC	CANTINE/ALAE/APC
14h00-16h15	ECOLE	ECOLE		Associations	ECOLE	ECOLE
16h15-17h00	TAP***	TAP			TAP	TAP
17h00-18h30	ALAE	ALAE			ALAE	ALAE

Pour rappel : les cours sont de 24 heures par semaine et ne doivent pas dépasser 5h30 par jour.

* **ALAE** : Accueil de Loisirs Associé à l'École

** **APC** : Activités Périscolaires Complémentaires ; les enseignants doivent effectuer 1 heure par semaine d'activités pédagogiques en remplacement de l'aide individualisée. Le Conseil des maîtres a décidé de placer les temps de ces APC durant la pause méridienne. Ils seront définis plus précisément ultérieurement.

*** **TAP** : Temps d'Activités Périscolaires ; il s'agit d'un temps périscolaire à la charge des collectivités dans le cadre de la journée de classe raccourcie. La participation au TAP n'est pas obligatoire, le parent peut donc venir chercher son enfant à l'école à 16h15 s'il le souhaite. Un planning des TAP sera communiqué aux parents d'élèves.